

Perspectives de genre au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies



AUTEUR DU COURS

Professeur Ximena Jiménez

ÉDITEUR DE LA SERIE

Harvey J. Langholtz, Ph.D.



Institut de formation aux opérations de paix™

Perspectives de genre au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies



Photo de couverture : Photo ONU #751984 par Pascual Gorriz. La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a établi sa première patrouille pédestre entièrement composée de femmes (dix femmes soldats de la paix) provenant de six pays contributeurs de troupes, à Rumaysh dans le sud du Liban. 13 décembre 2017.

AUTEUR DU COURS

Professeur Ximena Jiménez

ÉDITEUR DE LA SERIE

Harvey J. Langholtz, Ph.D.



© 2019 Institut de Formation aux Opérations de Paix. Tous droits réservés.

Institut de Formation aux Opérations de Paix
1309 Jamestown Road, Suite 202
Williamsburg, VA 23185 USA
www.peaceopstraining.org/fr/

Première édition : 2018 par Professeur Ximena Jiménez

Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Institut de formation aux opérations de paix, de(s) l'Auteur(s) du cours, des organes des Nations Unies ou des organisations affiliées. L'institut de formation aux opérations de paix est une ONG internationale à but non lucratif enregistré auprès de l'Internal Revenue Service of the United States of America sous le numéro 501 (c)(3). Même si tous les efforts ont été déployés afin de vérifier le contenu de ce cours, l'Institut de formation aux opérations de paix et l'Auteur (s) n'assument aucune responsabilité à l'égard des opinions et des informations contenues dans le texte, qui ont été obtenues dans les médias libres et d'autres sources indépendantes. Ce cours a été rédigé à des fins pédagogiques et d'enseignement, cohérent avec la politique et la doctrine des Nations unies, mais n'instaure ou ne promulgue aucune politique ou doctrine des Nations Unies. Des opinions diamétralement opposées sont parfois fournies sur certains sujets, afin de stimuler l'intérêt, et sont en accord avec les normes académiques libres et justes.

La version originale du cours est en langue anglaise. Les autres versions peuvent varier légèrement de la version originale. Les traducteurs consentent tous les efforts possibles en vue de préserver l'intégrité des informations contenues.

Perspectives de genre au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Table des matières

Avant-propos.....	x
Méthode pédagogique.....	xi
Leçon 1 Conflit armé contemporain, opérations de paix et définitions de la notion de genre.....	12
Section 1.1 Un bref aperçu du CAC de 1990 à nos jours.....	14
Section 1.2 Le nouveau concept des opérations de paix.....	18
Section 1.3 Définition du sexe, du genre et autres concepts connexes.....	21
Leçon 2 Vers l'égalité des genres I.....	30
Section 2.1 Rétrospective historique de la poursuite de l'égalité des genres.....	32
Section 2.2 L'égalité des genres dans le système des Nations Unies de 1945 à 1989.....	33
Leçon 3 Vers l'égalité des genres II.....	46
Section 3.1 L'égalité des genres dans le système des Nations Unies 1990–1999.....	48
Section 3.2 Égalité des genres dans les agences et fonds des Nations Unies.....	56
Section 3.3 Égalité des genres et autres organisations internationales.....	61

Leçon 4	La perspective de genre dans les CAC.....	66
Section 4.1	Conceptualisation des notions de violence à l'égard des femmes, de violence basée sur le genre, de violence sexuelle et d'exploitation et abus sexuels.....	68
Section 4.2	Les perspectives du genre dans les CAC.....	73
Leçon 5	Violences sexuelles dans le conflit armé contemporain.....	88
Section 5.1	Violence sexuelle dans le CAC : stratégie et outil de guerre.....	90
Section 5.2	Initiatives des Nations Unies pour mettre un terme à la violence basée sur le genre et la violence sexuelle dans le CAC.....	102
Leçon 6	Intégration de la dimension de genre dans les opérations de paix.....	108
Section 6.1	Intégration d'une perspective de genre dans les opérations de paix.....	110
Section 6.2	Politiques et directives du DOMP pour l'intégration de la dimension de genre dans les opérations de paix des Nations Unies (de 2000 à aujourd'hui).....	118
Leçon 7	Programme sur les femmes, la paix et la sécurité.....	132
Section 7.1	Éléments précurseurs de la résolution 1325 du Conseil de sécurité.....	134
Section 7.2	Résolution 1325 du Conseil de sécurité.....	139
Section 7.3	Résolutions ultérieures du Conseil de sécurité consacrées au Programme sur les femmes, la paix et la sécurité.....	145
Annexe I :	Faits et chiffres relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité vingt ans après l'adoption de la résolution 1325.....	151
Leçon 8	Les soldats de la paix des Nations Unies et les actes d'exploitation et d'abus sexuels.....	156

Section 8.1	Définitions et cadre légal relatifs à la violence sexuelle et aux actes d'exploitation et d'abus sexuels au cours des conflits armés.....	159
Section 8.2	En quoi les actes de violences sexuelles et d'exploitation et les abus sexuels perpétrés par des soldats de la paix constituent-ils une violation du droit international ?.....	163
Section 8.3	Actes d'exploitation et abus sexuels commis par le personnel des Nations Unies.....	170
Leçon 9	Mesures visant à prévenir et à répondre aux actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par des soldats de la paix.....	178
Section 9.1	Mesures visant à prévenir et à répondre aux actes d'exploitation et d'abus sexuels, 2002–2004.....	180
Section 9.2	Mesures visant à prévenir et à répondre aux actes d'exploitation et aux abus sexuels commis par des soldats de la paix, de 2005 à nos jours.....	184
Section 9.3	Stratégie des Nations Unies visant à éliminer les actes d'exploitation et d'abus sexuels au sein des opérations de paix.....	194
Annexe II :	Principaux documents et ressources du EAS des ONU.....	197
Leçon 10	Formation en matière d'égalité des genres.....	208
Section 10.1	Formation en matière d'égalité des genres destinée aux soldats de la paix.....	211
Section 10.2	La formation en matière d'égalité des genres et les actes d'exploitation et d'abus sexuels au sein des opérations de paix.....	216
Section 10.3	Le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité et la formation en matière d'égalité des genres.....	222
Leçon 11	Autres questions relatives au genre au sein des opérations de paix I.....	228
Section 11.1	Violences sexuelles à l'égard des hommes et des garçons.....	230

Section 11.2 Le genre et l'aide humanitaire.....	238
Section 11.3 Le genre et la réponse aux catastrophes.....	240
Leçon 12 Autres questions relatives au genre au sein des opérations de paix II.....	244
Section 12.1 Le genre et le déminage humanitaire.....	246
Section 12.2 Le genre et la RSS.....	247
Section 12.3 Aspects économiques liés à la guerre et à la paix.....	255

Appendices

Appendice A : Liste des acronymes.....	260
Appendice B : Missions de maintien de la paix actuelles.....	265
À propos de l’auteur : Professeur Ximena Jiménez.....	266
Instructions pour l’examen final.....	267

Avant-propos

La nature des conflits armés a considérablement évolué au cours du dernier siècle. Au début du 20^e siècle, les victimes civiles des conflits armés comptaient pour environ 5 % du nombre total de décès. Au cours de la Première Guerre mondiale, ce chiffre a atteint 15 % principalement en raison de la famine et des maladies. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les estimations sont montées jusqu'à 65 %, en partie en raison de la famine et des maladies, mais également en grande partie à cause d'une nouvelle arme frappant sans discrimination : le bombardement des villes. Depuis le début des années 1990, la nature des conflits armés a évolué pour passer de conflits majoritairement interétatiques à des conflits intra étatiques. Les civils représentent entre 75 et 90 % du nombre total de victimes de ces conflits. Fait encore plus préoccupant, 75 à 90 % de ces civils sont des femmes et des enfants.

Pire encore que d'être de simples victimes « accidentelles » ou des « dommages collatéraux », les femmes sont spécifiquement ciblées par les groupes rebelles ainsi que par les milices locales, nationales et internationales et les forces armées. Les femmes sont enlevées, victimes d'exploitation et d'abus sexuels, mutilées et détenues en tant qu'esclaves sexuelles ou sont utilisées par les groupes rebelles comme monnaie d'échange dans les négociations, y compris après la fin des conflits. Ces maltraitements sont généralement une extension exacerbée des inégalités de genres qui existaient déjà avant la survenue d'un conflit armé. Ces crimes sont régulièrement utilisés comme stratégies ou armes de guerre — une tendance qui perdure encore actuellement.

Face à cette réalité, les Nations Unies ont été confrontées à des défis de taille afin d'assurer la protection spécifique des femmes et des petites filles lors des conflits armés. Afin de surmonter ces obstacles, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Département des opérations de maintien de la paix et d'autres agences, fonds et programmes des Nations Unies ont mis en œuvre des déclarations, résolutions, rapports et accords ainsi que de nouveaux outils. La formation en matière d'égalité des genres est maintenant devenue obligatoire pour les trois composantes des opérations de paix (militaire, police et civile) ainsi que pour l'ensemble du personnel associé au sein de la chaîne de commandement. Ces modules de formation sont régulièrement mis à jour au niveau stratégique, opérationnel et tactique. Des actes d'exploitation et d'abus sexuels perpétrés par des soldats de la paix continuent malheureusement de se produire au sein des missions et ces actes font l'objet d'une attention particulière. La sensibilisation aux problématiques liées au genre au sein des conflits modernes constitue une question essentielle pour que les soldats de la paix assurent correctement leurs rôles et leurs fonctions sur le terrain.

Ce cours vise à éduquer et à former les soldats de la paix et l'ensemble des individus sur les questions académiques, conceptuelles et opérationnelles relatives à l'intégration d'une perspective de genre au sein d'opérations de paix des Nations Unies intégrées, multidisciplinaires, multidimensionnelles, multifonctionnelles et de grande ampleur. La troisième édition de ce cours propose une mise à jour portant sur de nombreuses thématiques et en introduit de nouvelles, notamment le genre et la réponse aux catastrophes humanitaires, le Genre et la réforme du secteur de la sécurité, le genre et le déminage humanitaire et le genre et l'aide humanitaire.

—Professeuse Ximena Jiménez, 2018

Méthode pédagogique

Ce cours autorégulé vise à donner une flexibilité aux étudiants dans leur approche à l'apprentissage. Les suggestions suivantes visent à motiver et guider les étudiants concernant quelques éventuelles stratégies et les attentes minimales pour suivre et réussir ce cours :

- Avant de commencer à étudier, consultez l'intégralité du cours. Notez les objectifs des leçons qui vous permettront d'avoir une idée de ce qui sera examiné tout au long du cours.
 - Le contenu vise à être pertinent et pratique. Au lieu de mémoriser des détails, efforcez-vous de comprendre les concepts et les perspectives globales du système des Nations Unies.
 - Mettez en place des lignes directrices sur la manière dont vous voulez gérer votre temps.
 - Étudiez le contenu de la leçon et les objectifs d'apprentissage. Au début de chaque leçon, orientez-vous vers les points principaux. Si vous le pouvez, lisez le texte deux fois afin de vous assurer une compréhension et une assimilation maximum, et espacez vos lectures.
 - Lorsque vous finissez une leçon, répondez au questionnaire. Pour toute erreur, retournez à la section correspondante et relisez-la en retenant les informations correctes.
 - Après avoir étudié toutes les leçons, préparez-vous pour l'examen final en révisant les points principaux de chaque Leçon. Puis, connectez-vous à votre classe en ligne et passez l'examen final en une seule session.
- » Accédez à votre classe virtuelle à l'adresse suivante : <<https://www.peaceopstraining.org/fr/users/user-login/?next=/users/>> du monde entier.
- Votre examen sera noté électroniquement. Si vous obtenez la note de passage de 75 % ou une note supérieure un Certificat de réussite vous sera remis. Si vous obtenez une note inférieure à 75 % vous aurez la possibilité de passer une deuxième version de l'examen final.

Éléments principaux de votre classe virtuelle »

- Accès à tous vos cours ;
- Un environnement d'examen sécurisé pour finaliser votre formation ;
- Accès à des ressources de formation additionnelles, y compris des suppléments multimédias aux cours ;
- Possibilité de télécharger votre Certificat de réussite pour tout cours complété ;
- Forums dans lesquels discuter des sujets pertinents avec la Communauté POTI.

LEÇON

1

Conflit armé contemporain, opérations de paix et définitions de la notion de genre



Photo ONU #106433 par Luke Powell.

Cette leçon introduit le conflit armé contemporain (CAC), ses caractéristiques, son évolution et la manière dont les opérations de maintien de la paix ont évolué et se sont adaptées en réponse aux nouveaux scénarios des CAC.

Dans cette leçon »

- Section 1.1 Un bref résumé du CAC, de 1990 à aujourd'hui
- Section 1.2 Le nouveau concept des opérations de paix
- Section 1.3 Définition du sexe, du genre et autres concepts connexes

Objectifs de la leçon »

- Identifier et comprendre les causes fondamentales des CAC et les effets sur les populations civiles.
- Connaître et comprendre l'évolution des opérations de paix des Nations Unies face au conflit armé contemporain.
- Connaître et comprendre la dimension du genre des conflits contemporains.
- Connaître et comprendre l'importance fondamentale des femmes dans le maintien de la paix.
- Reconnaître et comprendre les concepts de genre et comment les utiliser.



Quelques-uns des centaines de déplacés internes retournent dans leurs foyers pré-conflit au Timor-Leste avec l'aide du ministère de la Solidarité sociale et de l'Organisation internationale des migrations (OIM). L'Unité de police constituée (UPC) de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et la police nationale assurent la sécurité sur la route. 29 mars 2008. Photo ONU #172811 par Martine Perret.

Le Conflit armé contemporain est apparu pour la première fois après la Seconde Guerre mondiale. Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, événement que de nombreux historiens considèrent comme la fin de la Guerre froide, les États font face à de nouvelles menaces exposant leurs vulnérabilités économiques, politiques, ethniques, religieuses, culturelles et militaires respectives. L'accélération du développement et de la révolution technologique et la mondialisation des communications ont augmenté les interactions et l'interdépendance entre les États, changeant ainsi la nature du conflit. L'augmentation considérable de guerres civiles, dont la plupart n'ont pas d'objectifs politiques clairs ni d'acteurs définis, a exacerbé la situation ces dernières années.

Attention ! >>

Attention, le contenu de cette publication peut choquer les publics les plus sensibles.

Section 1.1 Un bref aperçu du CAC de 1990 à nos jours

Caractéristiques du Conflit armé contemporain

Depuis la Guerre froide, de nombreux conflits ont connu de courtes périodes de paix, suivies par de virulentes flambées de violences. Ces situations ont entraîné souffrance et désolation, en particulier au sein des populations civiles. Ces conflits ont séparé, dévasté et ravagé les communautés, se transformant même parfois en génocide, horrifiant la communauté internationale. Le retour à la paix et à la stabilité ainsi que la reconstruction physique et politique de ces États prendra des décennies. Toutefois, les réels défis résident dans la guérison des plaies et dans le soulagement du sentiment de méfiance, de trahison et de haine qui détermineront le futur des populations affectées.

Les civils représentent entre 75 et 90 % du total des victimes du CAC. Les femmes et les filles représentent 75 à 85 % des victimes civiles, victimes de violences sexuelles et fondées sur le genre.

Les études sur les conséquences du CAC sur les populations civiles ont commencé à prendre une importance mondiale au début des années 1990, en particulier après le déploiement par l'Organisation des Nations Unies de missions de maintien de la paix dans les zones en proie à des guerres civiles, certaines depuis de nombreuses années¹. Ces missions de maintien de la paix exécutaient déjà des mandats du Conseil de sécurité en vertu des Chapitres VI et VII de la Charte des Nations Unies². Grâce à l'abondance des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la couverture médiatique des opérations de paix a permis d'exposer les atrocités, les massacres, les systèmes de torture et la brutalité utilisés contre les populations civiles et les combattants ennemis. Depuis leur salon, des personnes du monde entier ont pu voir les images de famine, de massacres et de torture en temps réel. Les victimes se comptaient par centaines de milliers. Par conséquent, les images des atrocités et les débats qu'elles ont suscités ont entraîné une mobilisation mondiale et des centaines d'organisations non gouvernementales (ONG) ont été créées en vue de fournir une aide humanitaire. Ce développement a entraîné l'arrivée de nouveaux acteurs dans les zones de conflit³, rendant le travail des soldats de la paix et des agences des Nations Unies ainsi que celui de la Croix-Rouge internationale et d'autres organisations d'aide humanitaire ayant des décennies d'expérience, encore plus complexe⁴.



Vue sur un camp spontané dans la région de Blace, à la frontière entre le Kosovo et l'Ancienne République yougoslave de Macédoine. Près de 65 000 réfugiés kosovars ont été pris dans ce no-man's-land avant d'être autorisés à entrer en ARYM quelques jours plus tard. 1^{er} avril 1999. Photo ONU #31544 par UNHCR/HJ Davies.

1) Comme le Cambodge, l'Angola, la Somalie, Haïti, la République démocratique du Congo (RDC) et d'autres.

2) Et ce avec l'usage de la force.

3) Tels que des hordes de journalistes, de photographes, de volontaires de différentes agences des Nations Unies et différentes ONG.

4) Comme Médecins sans Frontières, Oxfam, Save the Children, PeaceWomen, América Solidaria, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement, Stop Violence Against Women, et des centaines d'autres.

Les CAC causent d’immenses souffrances et ravages, en particulier parmi les populations civiles, prises délibérément pour cible. Ces conflits peuvent séparer, dévaster et détruire des communautés entières, nécessitant par la suite une prise en charge médicale et psychologique. De nombreux habitants sont marqués à vie. Les conséquences continuent de choquer la communauté internationale. De nombreuses études ont révélé les horreurs de la guerre moderne : dévastation, souffrances et douleurs, destruction de familles et de sociétés, des villes et villages brûlés ou bombardés et des zones truffées de mines. Des décennies peuvent être nécessaires pour obtenir une paix durable, une stabilité démocratique et pour la reconstruction physique et politique de ces États. Toutefois les réels défis résident dans la guérison des plaies et dans le soulagement du sentiment de méfiance, de trahison et de haine provoqués par la guerre⁵.

Conséquences du CAC

Le tableau suivant énonce en détail les chiffres significatifs relatifs au nombre de victimes de CAC. Il place l’accent uniquement sur les zones où les Nations Unies ont déployé des opérations de paix. Ces chiffres n’incluent pas le nombre de déplacés internes (DI) ou de réfugiés qui s’élève à plusieurs millions⁶. Comme précédemment mentionné, les experts estiment que les civils représentent jusqu’à 90 % de toutes les victimes recensées du CAC. Il est facile de voir les effets de ce type de conflit sur la population civile. Le tableau suivant détaille les opérations de paix comptabilisant le plus grand nombre de victimes civiles⁷ :

Pays	Mission ⁱ	Victimes
République démocratique du Congo (DRC)	MONUC (1999–2010) et MONUSCO (2010–aujourd’hui)	3 800 000–5 400 000 (1998–2014)
Soudan	MINUS (2005–2011)	1 900 000
Somalie	ONUSOM I et II (1992–1995)	500 000 (300 000 rien que de la famine)
	Jusqu’en 1999	1 000 000
Cambodge	APRONUC (1992–1993)	1 000 000 ⁱⁱ (famine, torture et maladie)
Mozambique	ONUMOZ (1992–1994)	800 000 (1975–1992)
Rwanda	MINUAR (1993–1996)	800 000–1 017 100 (en seulement 100 jours)
Angola	UNAVEM II (1991–1995)	500 000 (1975–2002)
Darfour	UNAMID (2006–aujourd’hui)	200 000 à 400 000 avec 2 500 000 déplacés ⁱⁱⁱ (1955–1972 et 1985–2005)
Bosnie-Herzégovine	MINUBH (1995–2002)	350 000 (40 % de civils) ^{iv}
Burundi	ONUB (2004–2007)	200 000–300 000 (1993–1998)
Libéria	MINUL (2003)	200 000 (1989–1996) ^v

i) Voir le tableau des acronymes pour les abréviations des missions.

ii) Fait référence uniquement aux victimes de génocide au cours du régime des Khmers rouges (1976–1979) d’une population de 7 millions, représentant l’un des taux de meurtres les plus élevés dans l’histoire : Lucy Keller, « UNTAC in Cambodia — from Occupation, Civil War and Genocide to Peace » dans *Max Planck Yearbook of United Nations Law*, vol. 9, eds. Arnil von Bogdandy et Rüdiger Wolfrum (Leiden : Koninklijke Brill N.V, 2005), 127–178.

iii) White, « Death Tolls ».

iv) Patrick Ball, Ewa Tabeau et Philip Verwimp, *The Bosnian Book of the Dead : Assessment of the Database* (Brighton : Households in Conflict Network, The Institute of Development Studies, 2007).

v) Au cours de la première guerre civile, on estime que 50 000 enfants sont morts et des milliers ont été blessés, orphelins ou abandonnés. La deuxième guerre civile s’est déroulée entre juillet et août 2003, entraînant un désastre humanitaire avec des milliers de victimes civiles.

5) Les Leçons 4 et 5 exploreront plus en détail l’impact du conflit contemporain sur les femmes et les petites filles.

6) HCR, « Des déplacements de populations plus importants que jamais », 18 juin 2015. Disponible à l’adresse suivante : <<https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2015/6/5581a037c/deplacements-populations-importants-jamais.html>>.

7) Matthew White, « Death Tolls for the Major Wars in Twentieth Century », *Necrometrics.com*, consulté le 19 avril 2018. Disponible à l’adresse suivante : <<http://necrometrics.com/20c1m.htm>>.

Réfugiés et personnes déplacées

Avec l'augmentation du nombre de conflits modernes, le nombre de déplacés internes et de réfugiés dans le monde a également augmenté. Conformément au rapport sur les Tendances mondiales 2015 publié par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) « les guerres, les conflits et la persécution ont généré le plus grand nombre — jamais observé dans l'histoire moderne — de personnes déracinées en quête de refuge et de sécurité⁸ ». Le rapport note ensuite :

« Le rapport fait état d'une hausse considérable du nombre de personnes forcées, avec 59,5 millions de déracinés à la fin 2014 en comparaison de 51,2 millions l'année précédente et 37,5 millions il y a une décennie. L'augmentation depuis 2013 est la plus importante jamais enregistrée en une seule année. En outre, le rapport stipule que la situation est susceptible de s'aggraver davantage.

À travers le monde, un humain sur 122 est désormais soit un réfugié, soit un déplacé interne ou encore un demandeur d'asile. Si cette population correspondait à celle d'un pays, celui-ci se classerait au 24e rang au niveau mondial.⁹ »

Le Secrétaire général António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés lors de la publication du rapport de 2015 a déclaré « Nous sommes les témoins d'un changement de paradigme, d'un glissement incontrôlé vers une ère qui est désormais le théâtre de déplacements forcés sans précédent dans le monde¹⁰ ».

À la fin 2014 « au moins 14 conflits ont éclaté ou repris : huit en Afrique (en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, en Libye, au Mali, au nord du Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et cette année, au Burundi) ; trois au Moyen-Orient (en Syrie, en Irak et au Yémen) ; un en Europe (Ukraine) et trois en Asie (Kirghizstan ainsi que dans plusieurs régions du Myanmar et du Pakistan)¹¹ ». Peut-être pire que tout, « la moitié de la population réfugiée est composée d'enfants¹² ».

Le HCR rapporte 65,5 millions déplacés forcés à la fin 2016, une augmentation de 300 000 individus depuis 2015, établissant ainsi un nouveau record. Sur les déplacés, 10,3 millions étaient des nouveaux déplacés — 6,9 millions au sein de leur propre pays, et 3,4 millions étaient des nouveaux réfugiés¹³. À la mi-2015, 137 000 personnes avaient traversé la mer Méditerranée pour atteindre l'Europe et ce chiffre a continué à croître en 2016. En décembre 2017, 168 976 réfugiés avaient traversé la Méditerranée et 3 081 avaient été déclarés morts ou portés disparu¹⁴.

8) HCR, « Des déplacements de populations plus importants que jamais » 18 juin 2015. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.unhcr.org/fr/news/stories/2015/6/5581a037c/deplacements-populations-importants-jamais.html>>.

9) HCR « Des déplacements de populations ».

10) HCR « Des déplacements de populations ».

11) HCR « Des déplacements de populations ».

12) HCR « Des déplacements de populations ».

13) HCR, « Tendances mondiales : déplacements forcés en 2016 », 19 June 2017. Disponible à l'adresse suivante : <<http://www.unhcr.org/en-us/statistics/unhcrstats/5943e8a34/global-trends-forced-displacement-2016.html?query=global%20trends%20report>>.

14) Zizi Agabani, « Record 137,000 Cross Mediterranean in 2015 – UNHCR », Migrant Report, 1 juillet 2015. Disponible à l'adresse suivante : <<http://migrantreport.org/un-new-highest-record-137000-refugees-crossed-mediterranean-this-year/>>; HCR, « Mediterranean Situation », Operational Portal : Refugee Situations, consulté le 19 avril 2018. Disponible à l'adresse suivante : <<https://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean>>.

Conflits mondiaux actuels

Selon l'annuaire 2015 de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), il y a eu plus de guerres en 2015 que toute autre année depuis 2000. Notamment, 2014 était une année bien plus violente, « en particulier l'annexion de la Crimée par la Russie et le soutien au séparatisme violent dans l'est de l'Ukraine¹⁵ ». En Afrique, le Nigéria a connu les violences de Boko Haram et l'Irak et la République arabe syrienne ont connu les guerres de l'État islamique, qui se sont étendues en Europe, en Asie et en Afrique ainsi que la guerre de Gaza au Moyen-Orient¹⁶.



Emplacement des conflits en cours dans le monde au 1^{er} avril 2018. Du Council on Foreign Relations, « Center for Preventative Action's Global Conflict Tracker ». Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.cfr.org/interactives/global-conflict-tracker#!/global-conflict-tracker>>.

Le 15 mai 2015, l'Institut international d'études stratégiques (IIES) à Londres a lancé sa première publication majeure intitulée « Armed Conflict Survey 2015 ». Selon cette enquête, il existe une claire tendance de recrudescence de la violence : même si le nombre de conflits a baissé, ces derniers sont devenus plus meurtriers¹⁷. Le tableau ci-dessous décrit le nombre de décès liés aux conflits dans le monde entre 2008 et 2014.

Conflits armés dans le monde, 2008–2014¹⁸

Année	Nombre de conflits	Nombre de décès
2008	63	56,000
2010	55	49,000
2012	51	110,000
2014	42	180,000

15) SIPRI, « SIPRI Yearbook 2015 : Armement, désarmement et sécurité internationale – Résumé », 2015. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.sipri.org/yearbook/2015>>. Résumé disponible en français à l'adresse suivante : <https://www.grip.org/sites/grip.org/files/RAPPORTS/2016/Rapport_2016-6.pdf>.

16) SIPRI, « SIPRI Yearbook 2015 ».

17) IISS, « Armed Conflict Survey 2015 », 20 mai 2015. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.iiss.org/en/Topics/armed-conflict-survey/armed-conflict-survey-2015-46e5>>; Richard Norton-Taylor, « Global armed conflicts becoming more deadly, major study finds », *The Guardian*, 20 mai 2015. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.theguardian.com/world/2015/may/20/armed-conflict-deaths-increase-syria-iraq-afghanistan-yemen>>.

18) IISS, « Armed Conflict Survey 2015 ».



Des troupes gambiennes de l'Opération hybride Union africaine – Nations Unies au Darfour (MINUAD) se tiennent en formation pour l'arrivée du Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions, Ameerah Haq, à la base de la MINUAD à El Fasher. 7 novembre 2012. Photo ONU #534001 par Albert González Farran.

Le Global Peace Index

Le Global Peace Index (GPI) annuel « mesure la paix au niveau mondial et national et [évalue] les facteurs sociaux, politiques et économiques qui créent la paix ». En 2017, le GPI a connu « la première amélioration de la paix mondiale enregistrée depuis 2014 » ; cependant « cela n'indique pas nécessairement une nouvelle tendance¹⁹ ». Le GPI a mesuré des améliorations en matière de paix dans 93 pays, mais des déclinés dans 68 pays. Les cinq pays les plus paisibles au monde ont été l'Islande, la Hongrie, la Slovénie, le Bhoutan et le Portugal tandis que les moins paisibles étaient Israël, la Russie, la Corée du Nord, la Syrie et les États-Unis²⁰.

Section 1.2 Le nouveau concept des opérations de paix

Évolutions en matière de maintien de la paix

Depuis le déploiement de sa première mission en 1948, l'Organisation des Nations Unies a acquis beaucoup d'expérience en matière d'opérations de paix, à la fois des réussites et des échecs. Tirer des conclusions et des leçons précieuses des expériences constitue l'un des principaux objectifs du Groupe des enseignements tirés du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP)²¹. Le DOMP a commencé à organiser des séminaires en 1995 pour analyser et tirer des conclusions des cas pratiques sur le terrain. Les leçons tirées sont utilisées pour améliorer la planification, la gestion et l'exécution des opérations de paix actuelles et futures des Nations Unies.

19) Institut pour l'économie et la paix. *Global Peace Index 2017*, consulté le 19 avril 2019, 8. Disponible à l'adresse suivante : <<http://visionofhumanity.org/app/uploads/2017/06/GPI17-Report.pdf>>.

20) Institut pour l'économie et la paix, *Global Peace Index 2017*, 12.

21) Dans le cadre de la restructuration organisationnelle à compter du 1^{er} janvier 2019, le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) devient le Département des opérations de paix (DPO) et le Département des affaires politiques (DAP) devient le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA).

Les conflits contemporains sont principalement des conflits intra-étatiques entre des factions rivales avec des idéologies politiques, culturelles ou religieuses opposées. Au vu de l'émergence de ces scénarios ambigus et complexes, il est impératif que les opérations de paix des Nations Unies disposent d'un mandat clair et robuste. Ces mandats doivent disposer du soutien de la communauté internationale et des fonds nécessaires afin de mener à bien l'opération. En outre, chaque partie à un conflit doit réellement souhaiter un règlement pacifique de la situation.

Historiquement, les conflits au cours desquels les parties opposées ne cherchent pas ouvertement à trouver un accord exposent les limites potentielles des opérations de paix²². De tels conflits peuvent causer des dilemmes éthiques, moraux et fonctionnels dans lesquels le maintien de la paix est paradoxalement combiné à l'usage de la force en tant qu'élément dissuasif. Cette controverse se termine souvent lorsque les parties opposées démontrent un engagement en faveur de la paix, un respect sincère pour tout accord conclu et une volonté de permettre aux forces de maintien de la paix d'exercer leur pouvoir.

Comme le nombre d'opérations de paix a augmenté, les mandats sont également devenus plus complexes et le nombre de tâches à accomplir par les soldats de la paix s'est multiplié. Les soldats de la paix ou « Casques bleus » sont responsables de l'observation, de la surveillance et de la supervision des cessez-le-feu avec les soldats de la paix non armés, ainsi que de fournir de l'aide humanitaire au cours du rapatriement et de la réinstallation des réfugiés et déplacés internes ; de la protection des civils, en particulier les femmes et les filles contre les violences sexuelles et domestiques ; du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR) des anciens combattants ; du soutien et de la surveillance de processus électoraux démocratiques ; de promouvoir et de conseiller la réforme du secteur de la sécurité (RSS) en vue de faciliter et de renforcer l'État de droit et d'enquêter sur les violations présumées des droits de l'homme, etc.

La nature du maintien de la paix a changé tout comme la nature du conflit. Les missions qui se sont déroulées avant 1989 sont qualifiées d'opérations de paix de « première génération » ou « traditionnelles », tandis que celles après 1989 sont qualifiées d'opérations de paix « multidimensionnelles ».



Des soldats de la paix du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan (UNMOGIP) examinent leur programme de la journée pour l'observation de la ligne de contrôle séparant les deux pays à proximité de la Station de terrain de l'ONU à Bhimber, au Pakistan. 20 octobre 2005. Photo ONU #99346 par Evan Schneider.

22) Des exemples de tels conflits incluent ceux à Katanga, au Congo (1961) ; au Rwanda (1994) ; en Somalie (1991–aujourd'hui) ; en Bosnie-Herzégovine (1992–1995) ; au Timor Leste (2000–2001) ; en RDC (1999–aujourd'hui) ; en Côte d'Ivoire ; et au Darfour, Sud-Soudan (2003–aujourd'hui).

« multitâches », « multifonctionnelles », « vastes », « intégrées » ou « robustes ». Plus récemment, des termes comme « multilatérales » ou « multiculturelles » ont été utilisés pour décrire les opérations contemporaines. D'aucuns ont utilisé le terme « opérations hybrides » pour décrire les opérations collaboratives entre les Nations Unies et les organisations régionales à l'instar de la Mission hybride UA/ONU au Darfour (MINUAD), qui a débuté en 2007²³. Les dernières années ont également connu des cas où les Nations Unies ont servi d'autorité dirigeante d'un territoire ou d'un État, comme la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Les soldats de la paix peuvent également servir pour prévenir un conflit armé, comme avec la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) de 1993–1999 dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine.

Le nouvel environnement du maintien de la paix

L'exécution de nouvelles tâches en matière de maintien de la paix n'a pas toujours été facile. Les forces de maintien de la paix font face à des scénarios hostiles et dangereux dans lesquels le consentement des parties n'est pas toujours garanti. Parfois, ces situations nécessitent des manœuvres spéciales. Ainsi, le succès des opérations de paix des Nations Unies a été variable. Nombreux sont ceux considérant les opérations de paix en ex-Yougoslavie et au Rwanda au milieu des années 1990 comme étant des échecs en raison des mandats limités et de l'absence de soutien international. Parfois les forces internationales et nationales ont dû assister les opérations de paix des Nations Unies dans l'exécution (par ex. : les forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord [OTAN]). En 1992, le Secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali a suggéré le recours à des « unités d'imposition de la paix » fortement armées pour gérer les opérations « traditionnelles » de maintien de la paix²⁴.

En décembre 2017, l'Organisation des Nations Unies avait déployé 71 opérations de paix depuis sa première mission en 1948, dont la plupart ont eu lieu après 1990²⁵. Le personnel des huit missions de maintien de la paix opérant en 1990 s'élevait à 10 304 personnes²⁶. En juillet 1993, le nombre d'opérations de paix a doublé et est passé à 16 opérations. Le nombre d'employés a ainsi atteint 78 444²⁷ personnes. En novembre 2001, le nombre de soldats de la paix déployés a chuté à 47 778²⁸. Au 31 octobre 2017, l'ONU comptait plus de 106 544 soldats de la paix déployés²⁹.

Le Rapport SIPRI

Conformément au SIPRI Yearbook 2017, 62 opérations de paix multilatérales déployées par les Nations Unies et d'autres organisations régionales étaient actives en 2016. Les personnels déployés

23) Les opérations hybrides peuvent être définies comme des opérations de paix réalisées par le personnel des Nations Unies avec le personnel d'une organisation régionale reconnue par les Nations Unies. Dans le cas de la mission au Darfour (MINUAD) l'Union africaine est l'organisation régionale collaboratrice. Pour plus d'informations sur cette opération hybride, voir : <<https://unamid.unmissions.org/>>.

24) Paul Lewis, « U.N. Set to Debate Peacemaking Role », *The New York Times*, 6 septembre 1992. Disponible à l'adresse suivante : <<http://www.nytimes.com/1992/09/06/world/un-set-to-debate-peacemaking-role.html>>.

25) DOMP, « List of Peacekeeping Operations : 1948–2017 », consulté le 20 décembre 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/unpeacekeeping-operationlist_1.pdf>.

26) DOMP, « Summary of United Nations Peace-keeping Forces by Countries as at 30 November 1990 », décembre 1990. Disponible à l'adresse suivante : <<https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/nov-1990.pdf>>.

27) DOMP, « Surge in Uniformed UN Peacekeeping Personnel from 1991–Present », avril 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/surge_chart_april14_eng.pdf>.

28) DOMP, « Surge ».

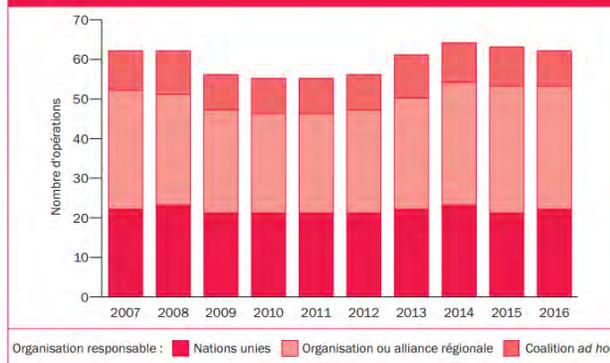
29) DOMP, « Global peacekeeping data (as of 30 November 2017) », consulté le 20 décembre 2017. Disponible à l'adresse suivante : <<https://peacekeeping.un.org/en/data-0>>.

ont atteint 153 056 personnes³⁰. L'Afrique demeure le point de mire des opérations de paix mondiale, avec le plus grand nombre d'opérations actives — plus que toutes les autres régions combinées. Sept nouvelles opérations ont été lancées en 2014, dont trois étaient en Afrique.

Les opérations de paix font régulièrement face à de nouveaux défis. Par exemple, les acteurs non étatiques se sont opposés à l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) et des djihadistes ont attaqué la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) dans le Golan et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). En 2014, la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a dû faire face à la plus grosse épidémie de maladie à virus

Ebola de l'histoire. Dans ce cas, de nouvelles mesures ont dû être prises pour protéger les soldats de la paix contre la maladie étant donné qu'ils étaient chargés de protéger la population locale. En avril 2016, la maladie à virus Ebola avait infecté 28 652 personnes, avec 15 261 cas confirmés par des tests en laboratoire et 11 325 morts confirmés³¹.

NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, PAR TYPE D'ORGANISATION RESPONSABLE, 2007-16



SIPRI, « SIPRI Yearbook 2017 : Sécurité internationale, armement et désarmement – Résumé », 2017, 7. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/sites/default/files/2017-09/yb17-summary_fr.pdf>

Section 1.3 Définition du sexe, du genre et autres concepts connexes

Le conflit moderne affecte de manière disproportionnée les femmes et les filles comparé aux hommes et aux garçons ; il s'agit de la « perspective de genre » du CAC. Afin de comprendre le genre et la façon dont il s'applique dans le CAC, il convient de définir les termes et les concepts connexes.

Avant les années 1970, la plupart des théoriciens pensaient que le sexe biologique d'une personne était déterminé par son genre. Depuis, la théorie des différences entre le sexe et le genre a poussé les théoriciens féministes à questionner l'idée du déterminisme biologique. Ce n'est que dans les années 1970 que le terme « genre » est devenu distinct du terme « sexe ».

Cette leçon fournit un aperçu de l'évolution des deux termes, décrivant le concept de genre dans les environnements académiques, sociaux et politiques. La Leçon explique également l'usage correct de ces termes, compte tenu du fait qu'ils sont étroitement liés aux caractéristiques et aux conséquences du CAC ainsi qu'avec les environnements dans lesquels les soldats de la paix sont déployés.

30) SIPRI, « SIPRI Yearbook 2015 : Armement, désarmement et sécurité internationale – Résumé », 2015.

31) Centers for Disease Control and Prevention, « 2014–2016 Ebola Outbreak in West Africa – Case Counts », consulté le 26 avril 2018. Disponible à l'adresse suivante : <<https://www.cdc.gov/vhf/ebola/outbreaks/2014-west-africa/case-counts.html>>.



Photo ONU #574221 par Marco Dormino.

Sexe »

- Biologiquement défini
- Déterminé à la naissance
- Universel
- Ne change pas dans le temps

Que signifie le sexe pour les êtres humains ?

Le sexe d'une personne est purement biologique, tandis que plusieurs facteurs déterminent si un être humain est « masculin » ou « féminin ». Cette distinction est connue sous le nom de « différenciation sexuelle » et elle a lieu à différents stades, de la conception à la naissance.

- **Le sexe chromosomique** est déterminé à la conception lors de l'union du gamète femelle (l'ovule) avec le gamète mâle (les spermatozoïdes), qui s'unissent pour former le zygote. Chaque cellule sexuelle contient 23 chromosomes, dont l'un détient l'information qui détermine le sexe chromosomique d'un zygote. L'ovule apporte uniquement un chromosome X et le spermatozoïde un chromosome X ou Y. L'union de ces deux chromosomes déterminera le sexe féminin (XX) ou masculin (XY).
- **Le sexe gonadique** fait référence à la différenciation de la gonade, l'organe qui produit le gamète (à savoir ovaire ou testicules) au cours du développement du fœtus. Cette différenciation se produit en raison de la présence de certaines hormones agissant sur les gonades indifférenciées au cours de la gestation. À la fin de cette étape, qui se produit à partir de la 8e à la 10e semaine de gestation, le fœtus développe son sexe phénotypique (à savoir organes génitaux extérieurs masculins ou organes génitaux internes féminins).
- **Le sexe hormonal** fait référence à la détermination masculine ou féminine du phénotype. La sécrétion de trois hormones des gonades fœtales masculines détermine la masculinisation du fœtus et stimule le développement des organes reproducteurs masculins. Le phénotype féminin ne nécessite pas de gonades femelles à ce stade. La formation finale des organes génitaux féminins prend place au moyen de la maturation du follicule ovarien au cours du dernier stade de la gestation.
- **Les caractéristiques secondaires masculines et féminines** se forment durant la puberté en raison de la production d'hormones qui stimulent le processus de maturation des cellules sexuelles (à savoir les ovules et les spermatozoïdes) des testicules et des ovaires. Ce processus donne des caractéristiques secondaires aux garçons (par ex. : les poils pubiens et des aisselles, les poils du visage, une voix plus grave, corps triangulaire, etc.) et aux filles (par ex. : croissance des glandes mammaires, poils pubiens et des aisselles, menstruation, corps en forme de guitare, etc.).

- **Les conditions de la différenciation sexuelle** peuvent affecter la gestation et entraîner des pathologies chromosomiques, gonadiques et phénotypiques, pouvant brouiller la classification sexuelle (par ex. : hermaphrodisme).

Que signifie le genre pour les êtres humains ?

Le genre fait référence aux rôles et responsabilités des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans la société. L'anthropologue américaine Gayle Rubin a utilisé le terme « genre » — distinctement de « sexe » — dans son essai de 1975 intitulé « Le marché aux femmes. Économie politique du sexe et systèmes de sexe/genre ». Dans cet essai, Gayle Rubin tente de découvrir l'origine de l'asservissement des femmes ; elle a également élaboré la notion de « système de sexe/genre », qu'elle définit comme « l'ensemble des dispositions par lesquelles une société transforme la sexualité biologique en produits de l'activité humaine et dans lesquelles ces besoins transformés sont satisfaits³² ». Elle estime que là se situe « le lieu de l'oppression des femmes ». Pour finir, elle affirme que le « le genre est une division des sexes socialement imposée. Il est le produit de rapports sociaux de sexualité³³ ».

Le genre fait souvent référence aux rôles et responsabilités sociales imposés à des personnes par leurs cultures selon leur sexe, y compris les attentes de la société par rapport aux caractéristiques, aptitudes et comportements respectifs des hommes, des femmes, des garçons et des filles. Ces attentes et rôles sont appris, varient selon les cultures et peuvent changer avec le temps. Le concept de genre est vital car il montre que la subordination et la domination des femmes et des filles est un construit social et peut ainsi être modifié ou terminé³⁴.

Définitions liées au genre

Les termes suivants sont régulièrement utilisés dans les études sur le genre.

- **L'identité de genre** « d'hommes et de femmes dans toute société est déterminée socialement et psychologiquement. Là où les gens vivent ensemble, la culture naîtra : ils développeront des



Photo ONU #612741 par Abdul Fatai.

Gender »

- Défini socialement
- Déterminé par la culture
- Spécifique à chaque culture
- Évolue dans le temps

32) Gayle Rubin, « The Traffic in Women : Notes on the "Political Economy" of Sex », in *Toward an Anthropology of Women*, ed. Rayna R. Reiter (New York et Londres : Monthly Review Press, 1975), 169. Disponible à l'adresse suivante : <<https://philpapers.org/archive/RUBTTI.pdf>>.

33) Rubin, « The Traffic in Women », 179.

34) Adapté du DOMP, *Gender and Peacekeeping Operations – Generic Training (Le genre et les opérations de paix – formation générique)* (New York : DOMP, 2004), 82. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/ruleoflaw/files/GENDER_AND_PK_GENERIC_TRAINING.pdf>.

valeurs et des règles communes en vue de les assimiler. Plus une société est hiérarchique, plus il y aura d'oppressions en raison des différences de pouvoir³⁵ ».

- **Les rôles de genre** « sont des rôles que les hommes et les femmes sont supposés jouer dans la société. La socialisation apprend et renforce ces rôles. La culture de la communauté définit ces rôles³⁶ ».
- **Les objectifs tenant compte du genre** sont des objectifs de programmes et de projets non discriminatoires qui profitent de manière égale aux hommes, aux femmes, aux garçons et aux filles. Ils visent à corriger les inégalités hommes-femmes.
- **Les besoins liés au genre** résultent des différentes positions occupées par les hommes, les femmes, les garçons et les filles dans une société fondée sur leurs rôles de genre. Il s'agit de besoins spécifiques sans lesquels les rôles de genre ne peuvent exister.
- **Les besoins pratiques en matière de genre** sont les besoins immédiats de tous les hommes, femmes, garçons et filles, tels que l'eau, l'hébergement ou la nourriture.
- **La perspective de genre** « implique les analyses des relations entre les femmes et les hommes (garçons et filles) dans un contexte donné, culturellement et historiquement déterminé ... Une perspective de genre se focalise sur les dynamiques sociales qui sous-tendent l'inégalité d'accès des femmes au pouvoir, aux terres, aux ressources [éducation] et à la prise de décision³⁷ ».
- **L'égalité des genres** fait référence à l'idée selon laquelle les hommes, les femmes, les garçons et les filles doivent vivre dans des conditions égales respectant leurs droits de l'homme et dans lesquelles tous les genres peuvent bénéficier d'un développement économique, social, culturel et politique. L'égalité des genres se produit lorsque la société place des valeurs égales sur les rôles des hommes, des femmes, des garçons et des filles quelles que soient leurs différences et leurs similitudes. Cela nécessite que les hommes, les femmes, les garçons et les filles agissent en tant que partenaires dans leurs foyers, communautés et sociétés.
- **L'égalité des genres** fait également référence à l'égalité des droits, responsabilités et opportunités pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles. Cette question relève des droits de l'homme et constitue une précondition nécessaire au développement durable axé sur les gens. Comme défini dans le rapport du Secrétaire général, l'intégration du genre dans les opérations de maintien de la paix, l'égalité des genres « ne signifie pas que les hommes et les femmes vont devenir identiques, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne



Des membres du personnel de l'ONU se rendent au travail le premier jour du débat général de la 70e session de l'Assemblée générale. 28 septembre 2015. Photo ONU #645591 par Rick Bajornas.

35) DOMP, *Gender and Peacekeeping Operations*, 82.

36) DOMP, *Gender and Peacekeeping Operations*, 82.

37) DOMP, *Gender and Peacekeeping Operations*, 83.

dépendront pas de leurs sexes. L'égalité des genres implique que les intérêts, les besoins et les priorités des hommes et des femmes sont pris en considération³⁸ ».

- **L'équité entre les genres** est le processus qui consiste à être juste envers les hommes, les femmes, les garçons et les filles. Des mesures régulières doivent être mises en place pour compenser des désavantages historiques et sociaux empêchant les hommes, les femmes, les garçons et les filles de vivre dans des conditions égales. L'équité est un moyen : l'égalité est un résultat.
- **L'autonomisation** fait référence aux personnes (hommes et femmes) reprenant le contrôle de leurs vies, y compris en fixant leurs propres priorités, en acquérant des compétences et en renforçant leur confiance en eux-mêmes pour résoudre des problèmes et développer leur indépendance. Il est impossible d'autonomiser quelqu'un d'autre. Les individus ne peuvent que s'autonomiser pour prendre des décisions et exprimer leur opinion. Toutefois, les institutions, y compris les agences internationales de coopération peuvent encourager l'autonomisation d'individus ou de groupes.
- **La division du travail par sexe** fait référence à la manière dont la société assigne un travail aux genres conformément à ce qui est considéré comme approprié.
- **L'intégration de la perspective de genre** est « le processus qui consiste à inclure de manière systématique les perspectives de genre dans les domaines de travail et d'évaluer les implications pour les femmes et les hommes de toutes les actions prévues, y compris la législation, les politiques et les programmes³⁹ ».



Des Afghans travaillent à la construction d'une route sous l'égide du projet « vivres contre travail » du Programme alimentaire mondial (PAM) au moyen duquel plus de 560 000 personnes ont pu obtenir plus de 10 000 tonnes de nourriture en mars. Le projet inclut également la réhabilitation de canaux d'irrigation, de bassins et de canaux. 8 juin 2009. Photo ONU #398287 par PAM.

38) Assemblée générale des Nations Unies, *Parité hommes femmes dans les activités de maintien de la paix*, Rapport du Secrétaire général, A/57/731, 13 février 2003. Disponible à l'adresse suivante : <<http://undocs.org/a/57/731>>.

39) Assemblée générale des Nations Unies, *Parité hommes femmes dans les activités de maintien de la paix*.

- **L'équilibre hommes/femmes** « fait référence à la représentation équitable de femmes et d'hommes dans tous les niveaux d'emploi⁴⁰ ». L'équilibre hommes/femmes et l'intégration de la perspective de genre soutiennent directement l'égalité des genres.
- **La discrimination sexuelle** est « toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine⁴¹ ». La discrimination sexuelle peut être un moyen de répartition du pouvoir, des droits de prise de décision, de la consommation alimentaire, des opportunités de développement des compétences, l'accès à l'éducation, la liberté de choisir un partenaire et le droit à la propriété. Tout type de discrimination a un impact sur les domaines sociaux, économiques, juridiques et politiques d'une société.
- **Les données ventilées par sexe** sont des données collectées de manière séparée pour les hommes et les femmes.
- **L'analyse comparée selon le sexe** est la collecte et l'analyse des données ventilées par sexe. Les hommes et les femmes, ainsi que les garçons et les filles assument des rôles différents dans une société. Ils ont différentes expériences, connaissances, talents et besoins. L'analyse comparée selon le sexe explore ces différences et examine les différents besoins des hommes, des femmes, des garçons et des filles lors de la mise en place de politiques, de programmes et de projets. L'analyse comparée selon le sexe facilite également l'utilisation stratégique des différentes connaissances et compétences des hommes et des femmes. Elle peut également inclure des efforts systématiques pour identifier et documenter les rôles des hommes et des femmes dans un contexte spécifique et leurs éventuels impacts sur les interventions prévues. En outre, cette analyse consiste à identifier les différents rôles et activités des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans une société en particulier les interactions sociales entre ces derniers. L'examen de ces aspects dans une société révèle de nettes différences pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles ainsi que les différences quant à leurs besoins⁴².
- **Les intérêts stratégiques liés au genre** se focalisent sur les questions liées à la subordination fondée sur le genre et l'inégalité des femmes (et dans une moindre mesure, des hommes). Les intérêts stratégiques liés au genre sont à long terme, ne sont en général pas de nature matérielle et sont souvent liés aux changements structurels dans la société en ce qui concerne le statut et l'égalité des femmes et des filles. Cela inclut la législation sur les droits égaux pour les femmes et l'accroissement de leur participation dans la prise de décision.
- **Les besoins stratégiques liés au genre** « représentent ce dont les femmes et les hommes peuvent avoir besoin mutuellement afin d'améliorer leur position ou leur statut⁴³ ».

L'objectif de la différenciation des besoins de chaque sexe consiste à informer les spécialistes des programmes de l'importance de la recherche sur les défis visant à autonomiser les femmes. L'objectif n'est pas de nier les réalités et les expériences des femmes avec des notions rigides ou préconçues de ce que constitue un besoin stratégique par rapport à un besoin pratique. Dans de nombreux cas, des changements appliqués aux conditions pratiques de la vie des femmes affectent les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein de la communauté.

40) DOMP, *Gender Resource Package for Peacekeeping Operations* (New York : Publications des Nations Unies, 2004), 4.

41) ONU Femmes, *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, résolution 34/180, A/RES/34/180, 18 décembre 1979, Part I, Art. I. Disponible à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/econvention.htm>>.

42) DOMP, *Intégration du genre dans les opérations de maintien de la paix*.

43) Organisation internationale pour les migrations (OIM), « Guidelines on Implementing the IOM Programme Policy on Migrants and Gender Issues », 8.



Photo ONU #570222 par Martine Perret.

Genre dans les opérations de paix »

- Question très importante
- Question controversée
- Sujet émotif
- Question politique
- Souvent mal identifié comme étant un « problème de femme »

Perspectives et malentendus dans les études de genre dans les opérations de paix⁴⁴

- **La question du genre est controversée.** De nombreuses langues ne font aucune différence entre le genre et le sexe. Il est primordial de comprendre les relations de genre et la nature du genre dans toute société lors de la distinction entre ces deux termes.
- **Le genre est un sujet délicat.** Être un homme ou une femme fait partie intégrante de l'identité humaine. Le genre affecte la manière dont les gens affrontent le monde, la manière dont le monde les perçoit, leurs comportements attendus, les tâches qu'ils accomplissent et la manière dont ils interagissent avec les autres.
- **Le genre est une question politique.** Il englobe toutes les sphères de la structure sociale, de la famille nucléaire aux institutions nationales.
- **Le genre est souvent classé en tant que « question féminine » ou une « question concernant les femmes », mais il ne l'est pas.** Il en est ainsi parce qu'aujourd'hui la société se focalise souvent sur les intérêts des femmes lors des discussions relatives au genre en raison de la présence quasi universelle du « patriarcat », qui est la dominance de la perception masculine, des systèmes de valeurs masculins et de la priorité des hommes dans la société. Les effets du patriarcat empêchent souvent d'appréhender la « classification par genre » de la société.
- **Le genre est une question négligée.** La recherche sur les effets du conflit contemporain sur les femmes et les filles, l'abus des droits de l'homme des femmes, l'abus des femmes et des filles par les soldats de la paix (y compris la signalisation de cas d'exploitation et d'abus sexuels [EAS]) et l'exclusion des femmes des affaires publiques a commencé à connaître une pertinence accrue au milieu des années 1990. Aujourd'hui, il s'agit d'une question indiscutable dans la politique publique et au sein des Nations Unies. L'objectif de la recherche sur le genre et l'inclusion des femmes ne consiste pas à exclure les hommes, mais à corriger les déséquilibres de genre.
- **Le genre est une question importante.** Elle recèle de profondes implications. En apprendre sur les questions liées au genre nous permet de comprendre l'importance des rôles de genre et leurs responsabilités tout au long du processus de pacification, de maintien de la paix, de renforcement de la paix et de reconstruction. De nombreux analystes et experts confirment que le rôle des femmes dans la prévention du conflit, dans la préservation et la reconstruction de la paix dans un contexte post-conflit, est impératif.

44) DOMP, *Intégration du genre dans les opérations de maintien de la paix*, 11–12.

Test de fin de Leçon »

1. **Quand le CAC est-il apparu pour la première fois ?**
 - A. Après la Seconde Guerre mondiale
 - B. Avant la Première Guerre mondiale
 - C. Pendant la formation de l'Organisation des Nations Unies
 - D. Pendant la Guerre du Golfe

2. **L'une des conséquences du CAC est le nombre de victimes civiles qui s'élève à _____ de toutes les victimes.**
 - A. 35-45 %
 - B. 55-65 %
 - C. 75-85 %
 - D. 75-90 %

3. **Dans les conflits modernes, les civils sont les principales victimes. Lequel des groupes suivants représente compte de manière disproportionnée le plus grand nombre de victimes ?**
 - A. Les hommes et les femmes
 - B. Les femmes et les filles
 - C. Les hommes et les garçons
 - D. Les enfants

4. **Le ciblage de civils par les combattants a un effet tragique sur les populations locales, y compris _____.**
 - A. l'augmentation du nombre de DI et de réfugiés
 - B. l'augmentation de la pénurie alimentaire
 - C. la baisse de la disponibilité en eau
 - D. la baisse du nombre de DI et de réfugiés

5. **Aujourd'hui, le nombre de réfugiés dans le monde continue d'augmenter à des niveaux sans précédents. Nombre de ces réfugiés sont des enfants. Quel est le pourcentage d'enfants réfugiés ?**
 - A. Un tiers
 - B. Un quart
 - C. La moitié
 - D. Aucun

6. **Selon l'enquête « Armed Conflict Survey 2015 », laquelle des propositions suivantes est VRAIE ?**
 - A. Il y a plus de conflits aujourd'hui, mais ils sont moins meurtriers
 - B. Il y a moins de conflits aujourd'hui et ils sont moins meurtriers
 - C. Il y a plus de conflits aujourd'hui et ils sont plus meurtriers
 - D. Il y a moins de conflits aujourd'hui, mais ils sont plus meurtriers

7. **L'intégration de la perspective du genre consiste à _____.**
 - A. rendre l'égalité des genres l'unique objet d'une opération de paix
 - B. reconnaître les questions de genre dans une société, mais de ne pas aborder leurs implications
 - C. inclure de manière systématique les perspectives de genre dans tous les domaines de travail et évaluer les implications pour les femmes et les hommes de toutes les actions prévues, y compris la législation, les politiques et les programmes
 - D. remplacer les dirigeants par des dirigeantes

Les réponses à ce questionnaire figurent à la page suivante.

Test de fin de Leçon »

8. Le sexe d'une personne est _____.

- A. défini biologiquement
- B. déterminé par le genre d'une personne
- C. peut changer si la personne le souhaite
- D. est déterminé par la culture et les coutumes

9. Le genre fait référence aux _____.

- A. questions liées au développement culturel des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans une société
- B. questions liées au comportement sexuel des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans une société
- C. questions impliquant les rôles des femmes et des filles dans une société
- D. questions concernant les rôles sociaux des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans une société

10. À quoi l'« égalité des genres » fait-elle référence ?

- A. À un nombre égal de femmes du même âge dans une organisation
- B. À un salaire égal pour les femmes dont le travail est le même
- C. Des responsabilités égales pour les hommes et les filles
- D. Des responsabilités égales pour les femmes et les garçons

Réponses »

- 1. A
- 2. D
- 3. B
- 4. A
- 5. C
- 6. D
- 7. C
- 8. A
- 9. D
- 10. C

Appendice A : Liste des acronymes

ACCORD	Centre africain pour la résolution constructive des conflits
AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie
APRONUC	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
ATNUTO	Administration transitoire des Nations Unies au Timor-Leste
BAM	Bureau des affaires militaires
BCAH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
BINUGBIS	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
BUNUA	Bureau des Nations Unies en Angola
C34	Comité spécial des opérations de maintien de la paix
CAC	Conflit armé contemporain
CdC	Code de conduite
CDT	Équipe de déontologie et discipline
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIJ	Cour internationale de justice
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CPI	Cour pénale internationale
CPTM	Modules de formation de base préalable au déploiement
CRSV	Violences sexuelles liées au conflit
CSW	Commission de la condition de la femme
DAM	Département de l'appui aux missions des Nations Unies
DCAF	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées
DDR	Désarmement, démobilisation et réintégration
DIH	Droit international humanitaire

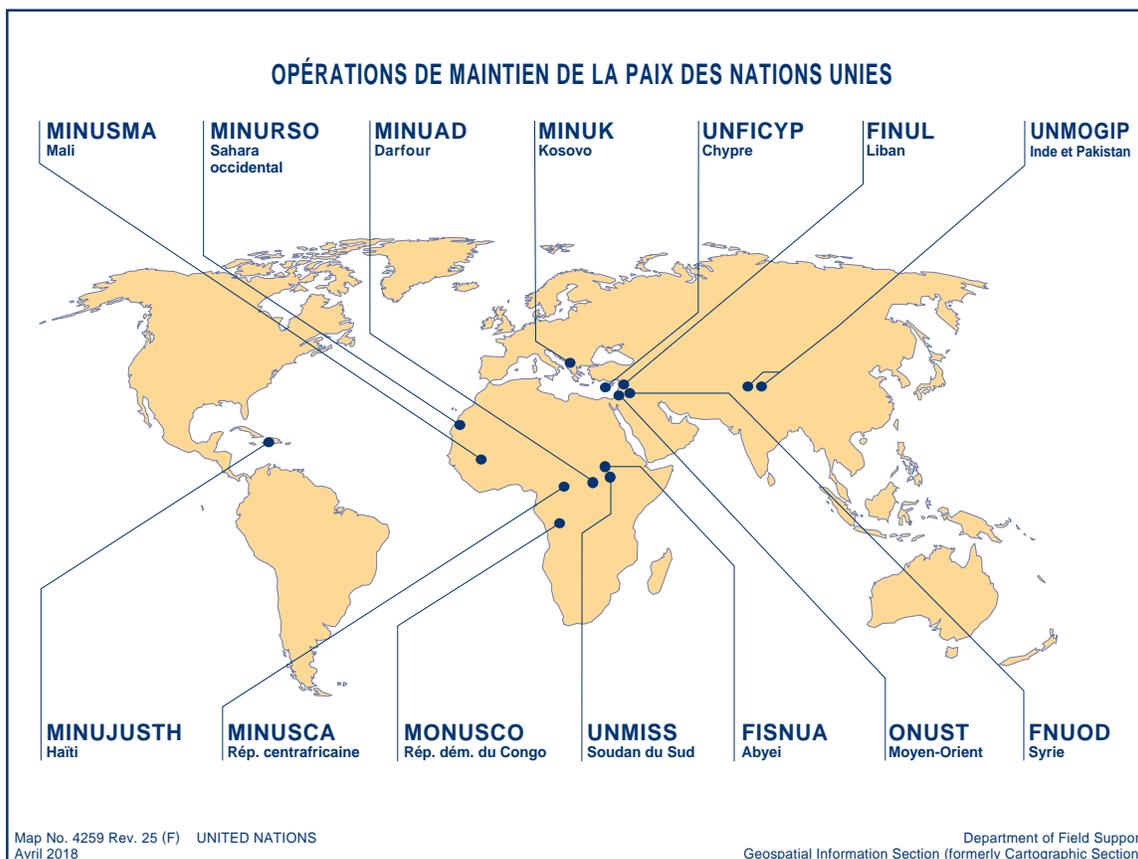
DOMP	Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
DPET	Division des politiques, de l'évaluation et de la formation United Nations
EAS	exploitation et abus sexuels
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
EIIL/DAESH	État islamique en Irak et au Levant
EM	expert en la matière
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARC	Forces révolutionnaires armées de Colombie
FARDC	Forces armées de la République démocratique du Congo
FICR	Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageement
FORDEPRENU	Force de déploiement préventif des Nations Unies
FPS	Femmes, paix et sécurité
GBV	violence sexospécifique/fondée sur le genre
GPI	Global Peace Index (en anglais)
HCDH	Haut-Commissariat aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HOMC	Chef de la composante militaire
HOPC	Chef de la composante police
HRW	Human Rights Watch (en anglais)
IASC	Comité permanent interorganisations
IIES	Institut international d'études stratégiques
IIG	Indice d'inégalité de genre
IMTC	Centres de formation intégrée des missions
ITS	Service intégré de formation
MANUL	Mission d'appui des Nations Unies en Libye

MGF	Mutilations génitales féminines
MINUAD	Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine au Darfour
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUK	Mission des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission des Nations Unies au Timor-Leste United Nations Mission in Timor-Leste
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des États américains
OIG	Organisations intergouvernementales
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies

ONU Femmes	Entité des Nations Unies chargée de l'égalité des genres et de la promotion de la femme
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
ONUMOZ	Opération des Nations Unies au Mozambique
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
ONUSOM	Opération des Nations Unies en Somalie
OSAGI	Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes et la promotion de la femme
OSC	Organisation de la société civile
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OSOCC	Centre de coordination des opérations sur le terrain
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique
PAM	Programme alimentaire mondial
PAN	Plan d'action national
PCC	pays contributeurs de police
PdC	protection des civils
PHR	Médecins pour les droits de l'homme
PIDCP	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PorBatt	Bataillon portugais
RCS	Résolution du Conseil de sécurité
RDC	République démocratique du Congo
RRC	Réduction des risques de catastrophes
RSS	Réforme du secteur de la sécurité

SGTM	Module générique standardisé de formation
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIPRI	Institut international de recherche sur la paix de Stockholm
SRS-G-SVC	Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles
STM	Matériels de formation spécialisés
TCC	pays contributeurs de troupes
TPIR	Tribunal pénal international pour le Rwanda
TPIY	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
TSSL	Tribunal spécial pour la Sierra Leone
UA	Union africaine
UCD	Unité de conduite et discipline
UE	Union européenne
UIP	Union interparlementaire
UNAVEM II	Mission de vérification des Nations Unies en Angola II
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNISDR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNMAS	Service de l'action antimines des Nations Unies
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan
UPC	Unité de police constituée
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
VS	Violence sexuelle
WPA	Conseillers pour la protection des femmes

Appendice B : Missions de maintien de la paix actuelles



Carte des Opérations de Maintien de la Paix d'ONU par section de la cartographique, avril 2018 : <<http://www.un.org/Depts/Cartographic/map/dpko/PKOF.pdf>>.

- » ***À la recherche de statistiques ou d'autres données concernant le maintien de la paix dans le monde aujourd'hui ? Rendez-vous sur la page de ressources du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour les informations les plus récentes concernant les actuelles opérations de maintien de la paix et autres missions des Nations Unies :***
 <<http://www.un.org/fr/peacekeeping/resources/>>.

À propos de l'auteur : Professeur Ximena Jiménez

La Professeur Ximena Jiménez est infirmière agréée et diplômée de la faculté de médecine de l'Université du Chili. Elle détient également une licence en gestion hospitalière de l'École de santé publique de l'Université du Chili, une licence et un master en sécurité et en défense de l'Académie nationale des études politiques et stratégiques (Chili) et un M.Sc. en science militaire et en opérations de paix des Nations Unies du Collège des Forces armées du Chili.

Elle a dirigé son propre cabinet de conseil en gestion et marketing et a travaillé en tant que consultante externe auprès de l'armée chilienne pour les questions relatives à la gestion.

Depuis 2002, elle a entrepris, de manière indépendante et volontaire, des recherches sur les relations internationales et le maintien de la paix des Nations Unies portant notamment sur des questions telles que le genre, la coordination civilo-militaire, la protection des civils, la protection des enfants, le Code de conduite des Nations Unies, la prévention des violences sexuelles au sein des conflits, les droits de l'homme et les génocides.

De 2002 à 2009, elle a été professeure au Centre conjoint pour les opérations de la paix au Chili (CECOPAC). De 2007 à 2009, elle a travaillé auprès du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme (qui fait aujourd'hui partie d'ONU Femmes) afin de concevoir deux cours de formation en ligne sur la mise en œuvre de la RCS 1325 en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes en collaboration avec l'Institut de formation aux opérations de paix. En 2009 et en 2010, elle a été consultante pour le Club de Madrid, auprès duquel elle intervenait en tant que spécialiste des questions de genre quant à la mise en œuvre de la RCS 1325 tout en travaillant sur des projets développés dans les pays andins d'Amérique latine et dans la Corne de l'Afrique.

Elle donne régulièrement des conférences et des cours et elle participe également à des conférences, séminaires ou ateliers internationaux. Elle a publié de nombreux articles, documents et études sur la dimension de genre et les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Instructions pour l'examen final

Format et sujet

L'examen final est un examen à choix multiples accessible depuis la Salle de classe en ligne. La plupart des examens contiennent 50 questions. Chaque question contient quatre choix (A, B, C et D). Il n'y a qu'une bonne réponse. Les questions de l'examen portent sur toutes les leçons de cours et peuvent également porter sur les informations figurant dans les annexes et appendices. Les questions ne porteront pas sur le contenu des vidéos.

- » ***Accéder à l'examen depuis votre salle de classe en ligne via le lien suivant <www.peaceopstraining.org/users/courses/> et cliquer sur le titre du cours. Sur le site du cours, cliquer le bouton rouge « Commencer l'examen ».***

Limite de temps

Il n'y a pas de temps limité pour l'examen. Cela permet à l'étudiant de lire et étudier attentivement la question et de consulter le texte du cours. En outre, si l'étudiant ne peut compléter l'examen en une fois, il peut sauvegarder l'examen et le reprendre sans être noté. Le bouton « Sauvegarder » est situé au bas de l'examen, à côté du bouton « Soumettre mes réponses ». Appuyer sur le bouton « Soumettre mes réponses » mettra fin à l'examen.

Note de passage

Pour réussir l'examen, un score de 75 % minimum est nécessaire. Un certificat électronique d'accomplissement sera remis aux étudiants ayant réussi. Un score inférieur à 75 % implique l'échec à l'examen. Les étudiants ayant échoué se verront remettre une seconde version alternative de l'examen qui peut également être réalisé sans limite de temps. Un certificat électronique d'accomplissement sera remis aux étudiants ayant réussi ce second examen.

Poursuivez votre expérience de formation POTI »

- Visiter <<http://www.peaceopstraining.org/fr/courses/>> pour une liste de tous les cours disponibles.
- Si une catégorie d'étude particulière vous intéresse, telle que les Droits de l'Homme, la Logistique ou les Études militaires, pensez au Programme de certificat POST disponible dans six domaines de spécialisation. Voir les exigences : <<http://www.peaceopstraining.org/fr/specialized-training-certificates/>>.
- Restez en contact avec le POTI en visitant notre page communautaire et en discutant avec d'autres étudiants via les médias sociaux et en partageant des photos de votre mission. Visiter <<http://www.peaceopstraining.org/fr/community/>> pour plus d'information. Lors de la réussite de l'examen, votre nom figurera également sur le Tableau d'honneur.